

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Communiqué de presse



Poitiers, 28 juin 2021

LA VIENNE VOUS INVITE !

En 2020, face à la crise sanitaire inédite, le Département de la Vienne a souhaité soutenir les acteurs du tourisme durement touchés. Parallèlement, l'objectif était de permettre aux familles les plus fragiles d'accéder aux sites touristiques de la Vienne. Ainsi est née l'opération La Vienne vous invite ! De juillet à novembre 2020, le Département souhaitait alors la bienvenue aux visiteurs et autochtones en leur offrant des chèques vacances allant de 50 € à 120 € pour visiter les sites majeurs du territoire.

Face au succès de l'opération, la campagne La Vienne vous invite ! est de retour, jusqu'au 7 novembre, avec **une offre à 120 €** (remboursement sous conditions d'achat).

Cette année, **1 000 chèques** sont à disposition des visiteurs : 900 octroyés aux premiers foyers ayant retourné le dossier validé et 100 délivrés par tirage au sort à l'issue de l'opération.

Une **campagne de communication et de promotion** du Département en partenariat avec l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP) est orchestrée. Elle va prendre plusieurs formes, notamment une campagne d'affichage dans la Vienne et une communication auprès des professionnels du tourisme.





Le digital aura une place prépondérante dans cette campagne avec, notamment, la diffusion d'une **courte vidéo** (20 secondes) présentant plusieurs sites emblématiques du département (bateaux électriques à Cenon, labyrinthe végétal à Romagne, la Tour Forteresse de Monthoiron, abbaye de Saint-Savin, la Vallée des Singes...). Ce spot résolument familial permet de mettre l'accent sur le côté nature du département, sur l'envie de verdure et d'évasion. Il précédera les rediffusions de programmes télévision de grande audience de séries ou d'émissions sur France Télévision telles que Plus belle la Vie, Capitaine Marleau, Alex Hugo... ou bien encore C à vous, les Maternelles... Une **campagne digitale sur le Bon Coin** est également prévue.

Les **réseaux sociaux** seront, bien évidemment, largement utilisés avec des campagnes sponsorisées Facebook ciblées sur la famille sur les bassins de vie des Pays de la Loire, de la Nouvelle-Aquitaine et du Centre Val de Loire. L'utilisation de Twitter, des sites du Département (lavienne86.fr) et du pays du Futuroscope ([https:// www.pays-du-futuroscope.com/](https://www.pays-du-futuroscope.com/)) et la création de **la plateforme dédiée Laviennevousinvite.fr** sont également programmées. Une campagne radio avec la diffusion de 120 spots de 30 secondes complétera ce dispositif inédit. Toute cette opération sera mise en lumière dans un **showroom à Bordeaux** jusqu'au 4 juillet prochain.

Conditions de participation

- ▶▶ Seuls les séjours consommés entre le 21 juin et 7 novembre 2021 seront pris en compte
- ▶▶ Seules les réservations effectuées à compter du 21 juin et jusqu'au 7 novembre seront validées lors de l'inscription.
- ▶▶ L'opération est ouverte à toute personne physique et majeure domiciliée en France. Une participation par foyer.
- ▶▶ Pour participer à l'opération, les demandeurs devront se préinscrire sur la plateforme **Laviennevousinvite.fr** en justifiant d'une réservation d'hébergement. Le demandeur devra ensuite justifier sur son Espace client :
 - 2 nuits marchandes (hors emplacement tente en camping)
 - 2 activités ou visites touristiques payantes (visites et activités non éligibles : piscines (exception Abysea, Aqualud), bowling, cinéma, concerts, salles de remise en forme, 2 jours au Futuroscope ne sont pas considérés comme 2 visites)
 - 1 repas dans un restaurant dit «traditionnel» pour un minimum de 2 personnes